

# Procès-Verbal de la Réunion du 21 novembre 2023 à 19 heures 30

Le conseil Municipal de la commune de LIESSIES (Nord) dûment convoqué le treize novembre deux mil vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur Alain RICHARD, Maire de LIESSIES.

Nombre de conseillers en exercice **13**

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Alain RICHARD, François RICHEZ, Nathalie GROUZELLE, Jean-Jacques DURANT, Franck PLATEAU, Patrick BONNEAU, Bernard COOLBRANDT, Anne-Marie DESOIGNIES, Guillaume MATHIEU, Suzanne WYART et Sonia BLONDEL

**Absent** : Madame Lucie WILLAME

**Absent excusé(s)** : Monsieur Rémi LEROY

**Pouvoir** : Néant

**Démissionnaire** : Madame Sandrine CLAISSE et Monsieur Mickaël SNAUWAERT

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Guillaume MATHIEU

## **1. Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement**

*Le Conseil Municipal*, après en avoir délibéré, **décide**, à l'unanimité des membres présents :

De désigner la **Secrétaire de Mairie** comme **coordonnateur d'enquête** chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, pour la période allant du **18 janvier au 17 février 2024**.

## **2. Recrutement d'un agent recenseur**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE le maire à recruter un agent recenseur, pour la période allant du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

## **3. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale**

Après délibération, le conseil municipal décide de voter une prime de 300 euros à chaque agent au prorata de leur temps de travail et selon la rémunération brute perçue selon la période de référence.

Le projet de délibération sera envoyé au CDG59 et ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

## **4. Création d'un poste d'adjoint technique à 20h hebdomadaire**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

**DECIDE**

1 – de créer à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 un poste d'adjoint technique, de 20 heures hebdomadaires,

2 – de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

3 – les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, sont inscrits au budget primitif 2024 de la commune.

## **5. Règlement de la cantine**

L'accueil à la cantine se fera dès 2 ans, si l'enfant mange tout seul.

## **6. Tarif garderie**

Monsieur le maire informe le Conseil que certains parents dépassent régulièrement l'heure de fin de garderie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer un tarif spécial en cas de dépassement soit 50 € par quart d'heure supplémentaire.

## **7. Tarif cimetière – Jardin du souvenir**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été décidé d'acheter des cavurnes d'avance dans le Jardin du Souvenir, pour palier à une éventuelle urgence ou à l'indisponibilité de nos agents pour l'installer.

Or, pour revendre ce cavurne, il est nécessaire de délibérer et d'en fixer le prix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents décide de :

- Fixer le prix du cavurne à : 350,00 €

#### **8. SIAN/SIDEN : Nouvelles adhésions**

12 voix Pour

#### **9. Restaurant du Cœur : demande d'aide**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par le Président des Restaurants du Cœur de Sambre-Avesnois demande une subvention.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte de verser une subvention de 170 euros.

#### **10. Transformation éventuelle d'un commerce en habitation**

Le conseil donne son accord

#### **11. Devenir de la Licence 4 du Carillon**

Si la licence est à vendre, la commune la rachètera – 12 voix pour

#### **12. Tour de Mr BIHAIN**

La tour se trouve derrière l'abri bus rue Roger Salengro.

Monsieur BIHAIN propose de la rétrocéder à la commune pour l'euro symbolique.

Le conseil décide d'attendre un courrier de sa part

#### **13. Bilan des fêtes**

- Rando gourmande : bénéfice de 49.08 €
- Saint Jean : Bénéfice de 1234,00 €
- Ducasse : déficit de 869,39 €
- Brocante : déficit de 186,75 €

#### **14. Aménagement du Rond-Point**

- Faire Croquis des projets
- Préparer un tout de boîte pour recueillir les idées des habitants

#### **15. Questions et informations diverses**

- Travaux 2024 – Menuiseries des Primevères environ 50.000 €, Réfection partielle de la rue de l'Abbaye environ 26.000 €, réfection partielle des Beaux Sarts environ 45.000 € en 2025, abri bus rue Clemenceau
- Lecture du courrier de Monsieur BONNEAU

Le secrétaire,  
Guillaume MATHIEU

Le Maire,  
Alain RICHARD